

03 mai 2024 -17:50

Appartient à Conseil des ministres du 3 mai 2024

## La Belgique participe à un fonds de solidarité pour l'Ukraine et la Moldavie en matière aérienne

Sur proposition du ministre de la Mobilité Georges Gilkinet, le Conseil des ministres a approuvé un projet d'arrêté royal portant approbation d'une modification du contrat de gestion entre l'État et skeyes, de façon à permettre le soutien au contrôle aérien ukrainien.

Cette modification consiste à octroyer à skeyes un montant 1.524.236 euros, de façon à alimenter le Fonds de solidarité européen mis sur pied par Eurocontrol afin de soutenir les organismes de contrôle aérien ukrainien et moldave.

Avec l'ensemble des autres pays européens, la Belgique assure ainsi le maintien et la possibilité de reprise rapide, dès que la situation le permettra, des activités aériennes en Ukraine.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Georges Gilkinet, Vice-Premier ministre et ministre de la Mobilité  
Tour des Finances  
Boulevard du Jardin botanique, 50  
1000 Bruxelles  
Belgique  
+32 2 220 20 11  
<https://gilkinet.belgium.be>  
[info@gilkinet.fed.be](mailto:info@gilkinet.fed.be)

Thomas Delchambre  
Porte-parole  
+32 474 35 75 51  
[thomas.delchambre@gilkinet.fed.be](mailto:thomas.delchambre@gilkinet.fed.be)